

à l'attention des membres du Comité de quartier n°2 Le Bourg Rive droite – Chapays – Champ de la Cour

Dossier suivi par : Service communication CAYOT Jean-François ☎: 04 76 50 4768

mél :jeanfrancois.cayot@ville-voreppe.fr

Réunion Déambulation CQ2 – Vendredi 8 septembre 2023 – 18:00

Présents pour la Ville : Christine **CARRARA** (Elue - 3^e adjointe mobilités référente CQ2) - Charly **PÈTRE** (Elu - 8^e adjoint vie des quartiers) — Jean-François **CAYOT** (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents :

M. Philippe **DI PASQUALE** – M. Bernard **ODRU** – Mme Arlette **RAGAZZONI** – M. Bernard **RAMBICUR** – M. Gérard **RAVIX** – M. Guy **ROBIN** – M. Jean-Paul **SIBUE** – Mme Viorica **VISAN**. (Liste non exhaustive).

Excusé: M. Olivier DUFOUR

Suite à la visite de terrain au sein de votre quartier qui s'est déroulée le 8 septembre 2023, nous vous prions de trouver ci-après un compte rendu des principaux points abordés par le comité de quartier lors de cette déambulation et des premiers éléments de réponses que nous pouvons vous apporter.

> Avenue Chapays

• Intersection RD1075 # Avenue Chapays (Monument aux morts – Coté maison médicale). Les vélos peuvent circuler dans les deux sens, serait-il possible de matérialiser cette autorisation, par un marquage au sol ? Reprendre les peintures au sol.

Après vérification de la signalétique annonçant cette autorisation, s'il y a lieu, le marquage au sol en place sera renforcé.

- Rappel de la date de la réunion publique sur les travaux Avenue Chapays / Champ de la Cour.
 - → Réunion publique le 21 novembre 2023 à 19:00 à l'Arrosoir (salle 200).
- La Place Geneviève de Gaulle-Anthonioz est trop minérale et manque de verdure. Lors de la conception, il a été décidé d'aménager une place qui puisse accueillir un marché, des animations, ... donc une place à dominante minérale. La croissance des arbres devrait atténuer avec le temps, cette impression minérale.
- Problème de visibilité sur Avenue Chapays
 - x Intersection rue de l'Echaillon # avenue Chapays. Le stationnement anarchique gène la visibilité. Pourrait-on supprimer 2 places, en mettant deux pierres ?
 - x 490 Avenue Chapays, problème de visibilité. Gêne pour sortir. Demande d'une pierre apposée de chaque côté.

C'est sur le terrain que les services de la ville décideront s'il y a lieu de poser des rochers avant le démarrage des travaux de l'avenue Chapays.







Hôtel de Ville 1 place Charles de Gaulle CS 40147 38341 Voreppe cedex

> Tél 04 76 50 47 47 Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr https://www.voreppe.fr



@VoreppeOfficiel

> Avenue Chapays-(suite)

• Le « trop plein » des camions toupies s'est déversé sur l'avenue Chapays à plusieurs endroits.

S'il y a signalement rapide, les services de la Ville interviennent le plus rapidement possible pour "nettoyer" à l'aide de la balayeuse.

Si le signalement est tardif et que le béton a séché, le bourrelet devient difficile à enlever et "dangereux pour la circulation". Là, un signalement est fait au gestionnaire de la voie. Il sera donc demandé au département d'intervenir. Certains bourrelets de béton pourraient disparaître avec les travaux sur l'avenue Chapays.

x Bourrelet dangereux au niveau de la chaufferie gaz

Ce bourrelet de béton fait partie de ceux qui disparaîtront avec les travaux sur l'avenue Chapays.

• Le canal va t'il être bouché dans le cadre des travaux ?

NON! Il s'agit d'ailleurs d'un fossé classé, géré par l'association syndicale de la Biolle à la Roize.

• Stationnement: bande cyclable non respectée.

Tout sera réglé après le réaménagement

• Propreté autour des arbres - Augmentation des fréquences souhaitée.

Il n'y aura pas d'augmentation des fréquences de passages des employés de la ville, mais achat d'une nouvelle balayeuse plus efficace, avec notamment un bras articulé permettant de faire le tour des arbres.

- Au niveau du Chemin des Buis, passage piéton peint en jaune au feu mal positionné. Peut-on le reprendre ? Nous comprenons la demande, mais le passage piéton ne sera pas repris, car les travaux sur l'avenue Chapays vont débuter très prochainement. C'est dans ce cadre-là qu'il sera réhabilité.
- Le plateau surélevé devant l'école est très dégradé. Peut-on le reprendre ? Les travaux de reprise du plateau vont être proposés au budget prévisionnel 2024.
- Plaque d'égout en face de l'école Debelle. Peut-on la reprendre, car le descellement progressif de la plaque engendre vibration, bruit, ... ?

Le signalement a été fait bpar nos services auprès de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, gestionnaire du réseau (Eaux Usées)

• Passage piétons provisoire au niveau du N° 154 à reprendre, effacé.

Après recherche, ce passage piéton provisoire a été matérialisé en amont du n° 224 avenue Chapays. La construction d'un programme immobilier empêchait l'utilisation du trottoir par des barrières de chantier. Le programme étant livré et l'usage du trottoir rendu aux piétons, il n'y a pas lieu de maintenir ce passage piéton provisoire.

Rue de Ste Ours

Piscine

x Stationnement pour les usagers de la piscine ? A la place des anciens vestiaires ?

La démolition des anciens vestiaires a permis de dégager des places de parking pour la piscine. L'offre de stationnement pour les usagers est de 2 parkings, un devant la piscine et un autre à 50m sur la rue Ste Ours. Il n'y a pas de projet de parking supplémentaire.

x Aménagement des vestiaires ?

Il n'est pas envisagé de modifier ou d'aménager les vestiaires.

• Il manque un passage piéton vers la piscine. Dans quelle direction ?

Si c'est pour traverser le chemin des Buis, prévu dans le cadre de l'aménagement de la voie, en lien avec l'urbanisation de l'autre côté.

Place Docteur Thévenet

• Vérifier l'heure de mise en route de l'éclairage. La place reste dans le noir avant 21h?

Le service Espace public va procéder à la vérification de son côté. Par contre, n'hésitez pas de votre côté à signaler ce dysfonctionnement éventuel au prestataire de la ville! Il suffit d'appeler le numéro d'appel 0805295805 (n° vert gratuit).

Place Docteur Thévenet (suite)

• L'armoire téléphonique est régulièrement ouverte.

Nous faisons régulièrement des signalements l'opérateur historique Orange.

• Toilettes

a

x Mettre un panneau directionnel indiquant les w.-c.

Le service Espace public étudie le meilleur moyen pour renforcer la signalétique et renvoyer vers les toilettes publiques et les urinoirs. (Ex. : utilisations de 2 panneaux CE12 sur le bloc de toilettes).

x Avancée de toit pour couper la vue sur l'urinoir

Consultation du service bâtiment pour pouvoir faire l'avancée de toit qui briserait la vue sur les urinoirs.

> Chemin des Buissières

• Demande d'un sens interdit sauf riverains et livraisons placé sous celui « sans issue ».

Pour régler le problème de comportement des parents d'élèves lors de la dépose des enfants, l'utilisation du « sauf riverains et livraisons » n'est pas possible pour des raisons réglementaires et son caractère discriminatoires. « Le panneau et le panonceau permettraient exclusivement à certaines personnes de franchir l'interdiction, ce qui est contraire au principe d'égalité devant la loi et donc illégal. »

- Peut-on raboter l'angle du trottoir (Place Docteur Thévenet // Chemin des Buissières) ? Non, l'angle du trottoir ne sera pas raboté! Nous ne voulons pas dégrader l'aménagement récent et qualitatif de la Place du Docteur Thévenet.
- Souhait d'un Stop en sortant du chemin car peu de personnes respectent la priorité. L'aménagement de la sécurité sur la place Docteur Thévenet rentre dans la remise à plat de la signalétique 30km/h dans le Centre bourg. La place s'inscrit dans le futur passage en zone 30. A ce niveau, l'installation n'est pas à l'ordre du jour.

> Ecole Debelle

• Mettre un cendrier à l'entrée de l'école.

La pose d'un cendrier est envisageable, car le directeur de l'école maternelle a signalé quelques incivilités malpropres. Où le positionner sur le parvis pour réduire les incivilités, mais ne pas exposer les enfants au tabagisme passif ? Le service espace public étudie tout cela.

Appel à candidature pour le CQ2 Rive droite / Avenue Chapays / Champ de la Cour.

M. Jean-Paul SIBUÉ a exprimé le besoin de remplacer M. DUFFOUR, ayant déménagé. Un appel à candidature est lancé.

Christine CARRARA

Charly PÈTRE

Pardioleur

3^e Adjointe aux mobilités référente du quartier

8° Adjoint à la préservation du cadre de Élue vie des quartiers, à la proximité et de la communication.